

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Eveil 3			
Code	PEIM3B81PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte  <b>Anne LISART</b> (anne.lisart@helha.be)            Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)            Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons  <b>Arnaud PITOUT</b> (arnaud.pitout@helha.be)            Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)            Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies  <b>Véronique DE TILLESSE</b> (veronique.de.tillesse@helha.be)            Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut  <b>Sophie DE TOLLENAERE</b> (sophie.de.tollenaere@helha.be)            Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)            Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

#### Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

### **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,  
II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,  
III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,  
IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,  
V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPB	Formation historique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPC	Formation géographique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	10
PEIM3B81PPB	Formation historique	10
PEIM3B81PPC	Formation géographique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	6_PEIM3B81PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Anne-Françoise MARCHAND</b> ( <a href="mailto:anne-francoise.marchand@helha.be">anne-francoise.marchand@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours d'éveil scientifique comprend 75 heures réparties sur 3 années. Le programme général de ces 75 heures vise à parcourir l'ensemble des savoirs et savoir-faire que les futurs bacheliers vont devoir maîtriser pour pouvoir, par la suite, les enseigner.

Les savoirs et savoir-faire travaillés en classe sont essentiellement ceux décrits dans « les socles de compétences » ([http://www.enseignement.be/download.php?do\\_id=1654...](http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1654...)).

Les thèmes abordés sont notamment :

- L'anatomie humaine (organes des sens, systèmes tégumentaire, locomoteur, circulatoire, digestif, respiratoire)
- Les cycles de vie
- Physique (notions d'électricité, de chaleur)
- Les états de la matière
- L'eau

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,

V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours de troisième année comprend 15 heures de cours et développe les thèmes suivant :

1. Reproduction humaine
2. Reproduction végétale
3. Circuit électrique
4. Transformation de la matière

5. Ressources énergétiques et énergie thermique
6. Engrenages
7. Forces
8. Appareil locomoteur

### **Démarches d'apprentissage**

Mise en place d'un dispositif de vidéo-formation.

La vidéo-formation est, parmi d'autres, un outil particulièrement performant pour la formation des enseignants. Elle permet un double recul. D'une part, au moment de visionner une leçon, le stagiaire prend du champ par rapport à lui-même et avec son ressenti du moment, il revit les choses comme un observateur extérieur... D'autre part, l'écoulement du temps permet de repenser la leçon avec sérénité, loin du stress de l'action.

La vidéo-formation est également un exercice d'authenticité qui permet d'éviter des entretiens post-leçons stériles, où chacun resterait sur son quant-à-soi, entre tentative de masquer les difficultés et propension à l'euphémisation des critiques.

Pratiquement, les étudiants seront amenés à créer individuellement des séquences d'apprentissage. Une fois ces séquences validées, elles devront être testées en classes durant les stages et filmées. S'en suivra une analyse des séquences filmées et une présentation du travail.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Durant les cours, les étudiants peuvent poser toutes les questions qui leur permettent de mieux comprendre la matière, les démarches ... Il s'agit de séquences de leçons où les interactions entre les étudiants ou avec le professeur sont nombreuses.

### **Sources et références**

1. Marieb, E.N. (1999). Anatomie et Physiologie Humaines (4e éd.). De Boeck Université.
2. Campbell, N., Reece, J. (2004). Biologie (2e éd.). de boeck.
3. Ruppert, E.E., Fox, R., Barnes, R.D. (2004). Invertebrate Zoology (7e éd.). Thomson Books/Cole
4. Berthet, J. (2006). Dictionnaire de Biologie. de boeck.
5. Della Santa, E. (1984). Biologie animale. Payot Lausanne.
6. Vincent, P. (1983). Le corps humain. Vuibert.
7. Lecointre, G., Le Guyader, H. (2001). Classification phylogénétique du vivant. Belin.
8. Lecointre, G. (2008). Comprendre et enseigner la classification du vivant. Belin.
9. Raven, P.H., Evert, G.C., Eichhorn, S. (2007). Biologie Végétale (2è éd.). de boeck.
10. Isenborghs, F., Rousselet, D. (1985). Biologie 4e , Science expérimentale, Travaux pratiques, de boeck.
11. Tavernier, R. (2004). Les Guides du Maître - de CP à CM2. Bordas pédagogie.
12. Villeneuve, F., Désiré, Ch. (1965). Zoologie. Bordas.
13. De Vecchi, G. (2006). Enseigner l'expérimental en classe. Hachette Edition.
14. Giordan, A. (1998). Apprendre ! Belin

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents ppt, word, modèle de grilles d'analyses, séquences filmées des années précédentes.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'examen comprend, d'une part, la présentation d'une séquence vidéo (durant laquelle l'étudiant est filmé) ainsi qu'à une analyse personnelle du dispositif d'apprentissage. Et d'autre part, une vérification de la maîtrise des notions vues en classe.

La rigueur et la précision scientifiques sont aussi prises en compte dans toutes les évaluations certificatives (examens et travaux journaliers) par le biais de la maîtrise de la langue française (orale et écrite).

Une production certificative n'attestant pas une maîtrise suffisante de la langue française est sanctionnée d'une diminution de la cote pouvant aller jusqu'à 5% de la cote maximale possible.

La matière vue en éveil scientifique en bac 1, en bac 2 et l'UE81 doit être maîtrisée.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	30	Exm	70	Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	6_PEIM3B81PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Anne LISART</b> (anne.lisart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Professeur et étudiants abordent une question d'Histoire et discutent de son sens, de sa portée pédagogique et de la manière de concevoir la démarche didactique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable d'élaborer une séquence d'apprentissage sur une question d'Histoire déterminée en y intégrant une réflexion critique sur son choix didactique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Diverses applications autour d'une question d'Histoire liées aux différents stages et particulièrement ceux en 1e et 6e primaires.

#### Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes
- Emploi des technologies nouvelles
- Cours magistral
- Travaux de groupes

#### Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est à la disposition des étudiants pour répondre à leurs questions.

#### Sources et références

Notes de cours, vidéos, documents divers.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Quelques documents utilisés aux cours;

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'examen est constitué d'une présentation orale d'une séquence d'apprentissage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	6_PEIM3B81PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sophie KILESE</b> ( <a href="mailto:sophie.killesse@helha.be">sophie.killesse@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Au sein de l'UE 81 Formation disciplinaire et didactique, le cours de formation géographique s'inscrit dans la continuité des cours de bloc 1 et de bloc 2. Il vise l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Analyser les exigences du programme d'éveil géographique
- Construire des séquences d'éveil géographique adaptées au programme, au niveau et au vécu des enfants.
- Elaborer les traces et outils à fournir aux enfants.
- Préparer et corriger des activités de stage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

#### Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

#### Compétence 6

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Programmes de l'enseignement fondamental

L'Europe et l'Union Européenne, différentes démarches

Nouveau programme en P1

### **Démarches d'apprentissage**

Approche par situations-problèmes et/ou méthodologique  
Cours magistraux

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

L'enseignant est à la disposition des étudiants pour répondre à leurs questions.

### **Sources et références**

Manuels et revues destinés aux enseignants de l'enseignement primaire.  
Grand Atlas De Boeck.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints, photocopies, sites internet, matériel didactique, ...Notes de cours personnelles

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'épreuve est constituée de la présentation orale d'une séquence d'apprentissage (thème imposé)

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).